

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de TRONGET (Allier)**



Nombre de membres	15	L'an deux mil treize, le 02 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la
En exercice	15	Commune de TRONGET (Allier) dûment convoqué, s'est réuni en session
Présents	11	ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr DETERNES Alain, Maire.
Votants	14	
Pour	14	Date de convocation du conseil municipal : 23 septembre 2013
Contre	0	
Abstention	0	

Présents : DETERNES Alain, AUBERGER Gilles, BOUCHUT Christian, DUMONT Jean Marc, MANTIN Marie-Noëlle, RAYNAUD Pascal, RIBIER Sylvain, SIMONIN Yves, TOURRET Angélique, VALETTE Franck, VARENNES Ginette,.

Absente : Mme MALAQUIN Carole

Absents excusés : Mmes Bernadette BRUN, Annie WEGRZYN et M. Daniel CANTE.

Pouvoirs : Bernadette BRUN à Angélique TOURRET , Annie WEGRZYN à Ginette VARENNES et Daniel CANTE à Marie-Noëlle MANTIN.

Secrétaire : Mme Marie-Noëlle MANTIN.

N° 2013/0036 : Révision de la carte communale – délibération modificative

Compte tenu de la réflexion menée sur le bilan de la carte communale en cours d'application et de sa révision décidée par délibération N° 2013/013 en date du 06 mars 2013, le maire propose au conseil municipal de modifier le paragraphe : « Le groupe Casino... » comme suit : la municipalité souhaite permettre le développement et l'accueil d'activités économiques et touristiques, d'équipements publics sportifs de loisirs et de tourisme sur son territoire. Afin de répondre à ces objectifs, la révision de la carte communale s'avère nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de modifier le paragraphe comme proposé ci-dessus.

N° 2013/0037 : Emprunt pour financement travaux CCAB

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, la nécessité de contracter l'emprunt pour financer les travaux d'aménagement des abords de la Maison du Temps Libre et du Plan d'eau du Verger (CCAB) prévus au budget primitif 2013.

Au vu des propositions faites par les organismes bancaires, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

↳ retient la proposition faite par le Crédit Agricole Centre France, à savoir :

- Prêt à taux fixe

Montant : **240 000.00 €** - Durée : **15 ans** - Taux : **3,75 %**

Echéance annuelle - capital constant

↳ autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt à intervenir.